



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion automatisée des systèmes  
de traitement de l'eau

de l'Université Montpellier 2 –  
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques -  
UM2

Académie(s) : Montpellier

Etablissement(s) co-habilité(s) : Montpellier SupAgro

Spécialité : Gestion automatisée des systèmes de traitement de l'eau

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-3 Protection de l'environnement

Demande n°S3LP150009239

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : de septembre à décembre : LEGTA (Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole) de La Canorgue (Région Languedoc-Roussillon) et ENIL (Ecole nationale des Industries laitières) de Mamirolle (Région Franche-Comté) ; de janvier à mars : regroupement de l'ensemble des étudiants à l'IUT (Institut Universitaire Technologique) de Montpellier-Sète – Université de Montpellier 2 – Sciences et techniques – UM2/ Site de Sète.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : la société de distribution Gaz et Eaux (2011) et la société Lyonnaise des Eaux (2010). Partenariat avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA) UM2 pour les apprentis de la région sud et le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) ISBA pour les apprentis Nord-Est.

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Gestion automatisée des systèmes de traitement de l'eau* (GASTE) vise à former les étudiants à la gestion des filières de traitement des eaux (potabilisation, épuration) tant du point de vue des techniques de traitement que des outils de gestion et de suivi (automatisme, électrotechnique, maintenance...).

Ouverte en 2006, cette licence se caractérise par une implantation historique sur plusieurs sites et en deux temps successifs d'enseignements : d'abord répartis sur deux sites en Languedoc-Roussillon et Franche-Comté, les étudiants sont ensuite regroupés en milieu d'année à l'IUT Montpellier-Sète.

Tout d'abord exclusivement orientée vers l'enseignement continu avec 20 étudiants par an, la licence s'est ouverte à l'alternance en accueillant à partir de 2011 des étudiants en apprentissage ou contrat de professionnalisation, pour atteindre rapidement un total de 40 étudiants en moyenne par an, dont 50 % dans cette filière d'alternance.

Les étudiants issus de cursus divers (DUT, L2 et surtout BTS) sont recrutés à l'échelle nationale.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le programme de formation est pluridisciplinaire, en accord avec la volonté affichée de former les étudiants à une gestion globale des stations de traitement des eaux en intégrant les aspects techniques (opérations de traitement, maintenance des installations...) législatifs, économiques et sociaux. Ainsi, contrairement aux autres offres de formation existantes qui ont tendance à dissocier les compétences en ce domaine, cette formation revendique un enseignement multi-compétences pour répondre aux attentes des grands acteurs du secteur de la gestion d'installations de traitement des eaux.

Le programme pédagogique est bien conçu avec un bon enchaînement entre les différentes unités d'enseignement (UE) qui s'articulent toutes autour des connaissances, du savoir-faire et des compétences transversales. L'ensemble est très complet et bien cohérent.

Le contrôle des connaissances est réalisé par contrôle continu en cours de formation, avec une organisation spécifiquement prévue pour assurer l'égalité de traitement entre les différents sites (date, horaires, contenus des contrôles). Ce fonctionnement sur divers sites permet de mutualiser les compétences des enseignants présents, les équipements disponibles et de rapprocher les lieux d'enseignements des entreprises qui accueillent des apprentis.

L'enseignement est assuré à la fois par des universitaires et des professionnels qui participent à hauteur de 30 % du volume horaire.

Ce sont 28 professionnels de toutes origines (collectivités, bureaux d'études, entreprises privées, compagnies fermières, services de l'état ...) qui sont répartis sur les trois sites, à proportion à peu près égales (6 au LEGTA, 11 à l'ENIL et 11 à l'IUT).

Ces professionnels interviennent aux différentes étapes de la formation (recrutement, enseignements, soutenances de projets tuteurés et de stages, jurys) et participent au conseil de perfectionnement pour faire évoluer le contenu de la formation.

Leurs interventions, bien que très pertinentes dans les thèmes abordés et en parfait adéquation avec les objectifs affichés, sont toutefois déséquilibrées au sein des différentes unités d'enseignement (majoritairement dans les UE 2 et 7).

Même si le dossier n'en contient pas les détails, il est important de noter que des conventions de partenariat ont été signées en 2011 avec la société de distribution Gaz et Eaux, et avec la Lyonnaise des Eaux.

Les dispositions relatives aux stages et aux projets tuteurés sont présentées pour les étudiants en filière continue et les étudiants en alternance : les éléments présentés sont satisfaisants, adaptés et cohérents (sujets, entreprises, objectifs et durée du stage de 14 semaines pour les étudiants en formation initiale ou continue).

L'étude de l'insertion professionnelle et le suivi des diplômés sont réalisés à différentes échelles : par la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP) à plus de 30 mois et par un suivi propre mis en place par les différents établissements à plus de six mois. Une personne de l'équipe pédagogique est spécifiquement chargée de ce suivi, et en particulier de la réalisation des relances qui sont faites trois fois.

Pourtant, malgré ce dispositif important, il est regrettable que seule l'année 2012 soit réellement significative avec un taux de retour de 90 % alors que la formation existe depuis 2006.

Le taux d'insertion global, resté stable à 70-80 % jusqu'en 2010 d'après les enquêtes nationales (les taux de réponse varie cependant de 83 % à 59 %), a chuté de façon inquiétante à 60 puis, 42 % en 2012. Le taux d'insertion des seuls étudiants en alternance est cependant bien plus élevé, avec 100 et 78 % sur 2011 et 2012, pour une recherche maximale de trois à six mois et plusieurs embauches immédiates. Cette réussite de la filière par alternance démontre une très bonne intégration des étudiants dans le milieu professionnel dans des métiers en relation immédiate avec la formation dispensée.

En parallèle, le taux de poursuite d'étude qui était de 13 % en 2010 est remonté à 30 % en 2012, ce qui est préoccupant. L'équipe pédagogique a déjà réagi à ce constat en prévoyant d'augmenter rapidement la proportion d'étudiants en alternance à 75 %.

L'équipe pédagogique est composée de sept personnes, toutes de profil universitaire. Le comité de pilotage est quant à lui composé de 22 personnes, dont 10 professionnels extérieurs.

La fréquence des réunions pédagogiques et du conseil de perfectionnement semble adaptée au fonctionnement et favorable au retour d'expérience pour le maintien à jour des différents enseignements et les projets d'évolution du contenu pédagogique.

L'analyse de l'attractivité est très parcellaire et très peu d'éléments sont présentés dans le dossier : il est indiqué que sur la centaine de dossiers reçus chaque année, 40 % sont retenus au regard du niveau du dossier du candidat, de son projet professionnel et de sa motivation. Sur cette proportion, seulement 3 à 5 % d'étudiants viennent de l'établissement.

Il est dommage que le dossier ne contienne pas d'informations sur d'éventuels liens avec d'autres formations ou UE initiés pour renforcer l'attractivité. Le taux de réussite est très satisfaisant (toujours supérieur à 90 %). La procédure d'autoévaluation menée par l'établissement est bien présentée avec un découpage points forts/points faibles. Cette procédure a mis en évidence des axes d'amélioration qui ont bien été pris en compte.

- Points forts :
  - Formation multi-compétences en systèmes de traitement des eaux : technique, administrative et comportementale.
  - Lien noués avec les milieux professionnels.
  - Formation par alternance et bonne insertion professionnelle des étudiants en apprentissage.
  - Adéquation avec les besoins des professionnels du secteur.
  - Qualité du pilotage.
  
- Points faibles :
  - Attractivité un peu faible.
  - Augmentation des poursuites d'études.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de réfléchir sur les moyens de renforcer l'attractivité et d'élargir le panel d'étudiants intégrés.

En outre, même si le volume horaire n'est pas extensible, des enseignements sur les aspects sécurité, certifications ISO pourraient être bénéfiques.

Il est enfin recommandé de poursuivre le développement de l'apprentissage filière où les étudiants bénéficient d'une bonne insertion professionnelle et d'être attentif au taux de poursuites d'études.



# Observations de l'établissement

Montpellier, le 1<sup>er</sup> juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section des Formations et  
des Diplômes  
AERES  
20 Rue Vivienne  
75002 Paris

**Objet :** Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation des dossiers de Licence et de Master.

**Présidence**  
**Université Montpellier 2**

Tél. +33(0) 467 143 012  
Fax +33(0) 467 144 808  
cfvu@univ-montp2.fr

**Affaire suivie par :**  
Jean-Patrick Respaut  
Vice-président de la commission  
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les observations de notre établissement :

Licences :

Chimie  
Electronique, électrotechnique, automatique  
Informatique  
Physique  
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé  
Chimie  
Eau  
Ecologie Biodiversité  
Electronique Electrotechnique Automatique  
Energie  
Géosciences  
Informatique  
Mécanique  
Physique  
STIC pour l'écologie et l'environnement  
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

Assemblages Soudés  
Création industrielle et CAO  
Ingénierie industrielle  
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement  
Management des organisations de sports et de loisirs  
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints  
Gestion technique de patrimoine immobilier social  
Contrôle et expertise du bâtiment  
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics  
Travaux publics et Environnement  
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).

